



# **LIGUE D'AUVERGNE D'ESCRIME**

## Correspondance

à adresser à : Gérard DULIN  
23 RUE J.PH. RAMEAU  
63800 COURNON  
☎/Fax 04.73.77.75.83  
[gdulin@wanadoo.fr](mailto:gdulin@wanadoo.fr)

COURNON le 05 JUN 2012

## **COMPTE RENDU** **ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE** **DU 04 JUN 2012 A CLERMONT FD**

### ■ **CLUBS Présents :**

- VICHY (M. GUILLOT – Me. CHEVALIER)
- YSSINGEAUX (M. TOURON)
- BILLOM (Me. MIR)
- ISSOIRE (Me. JACQUET)
- VOLVIC (Mme. DETRUIT)
- ORCET (M. BIDEUX)
- STADE CLERMONTOIS (M. CHOY)
- ARVERNE ESCRIME ASSOCIATION (M. VANNEREAU)
- CHAMALIERES (Me. HERVE Jean-Paul)

### • **COMITES DEPARTEMENTAUX:**

- ALLIER (M. GUILLOT)
- HAUTE LOIRE (M. TOURON)

### • **Membres du Comité directeur :**

- M. CHOY - M. GUILLOT – M. MARTINEAU – M. VERBEKE - M.MOLLE – M.PITOT – M. DULIN –
- **Excusés.** Mme. PONCET – Mme. VANNEREAU - MM.FREYSSINIER – M. LACROIX – M. JULIEN

- Le quorum, 9 clubs représentés soit plus de  $\frac{1}{4}$  des voix, étant atteint l'A.G. peut commencer.
- **TARIFS DES LICENCES 2011 - 2012**
  - La fédération française d'escrime a relevé le prix des licences, modulé suivant les catégories.
  - La ligue majore l'augmentation de la F.F.E. de 0,50 euros pour chaque catégorie sauf pour les dirigeants non tireurs
  - Affiliations inchangées
  - Stages inchangés, engagements championnats de ligue inchangés

<b>TARIFS LIGUE DES LICENCES SAISON 2012 - 2013</b>						
CATEGORIES	TARIFS DE F.F.E.			TARIFS LIGUE		
	2011 / 2012	2012 / 2013	ECART	2011 / 2012	2012 / 2013	ECART
EVEIL	10.50 €	12 €	1.5 €	19 €	21 €	2 €
POUSSINS	17.50 €	24 €	6.50 €	34 €	41 €	7 €
DIRIGEANTS	19 €	20 €	1 €	24 €	25 €	1 €
AUTRES	27.50 €	30 €	2.5 €	50 €	53 €	3 €
<b>TARIF DES STAGES ORGANISES PAR LA LIGUE</b>						
DUREE DU STAGE				PART STAGIAIRE		
TARIF STAGE 3 JOURS				73 €		
TARIF STAGE 4 JOURS				96 €		
<b>TARIF DES ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS DE LIGUE</b>						
TARIF ENGAGEMENT CHAMPIONNAT LIGUE				8 €		

- **VOTE DES NOUVEAUX TARIFS :**

**6 pour --- 1 abstention**

- **CHANGEMENT POUR LES DEMANDES DE LICENCES ET D’AFFILIATIONS :**

- ❖ A partir du mois de septembre les clubs feront leurs demandes de licences directement à la F.F.E.
- ❖ Les clubs pourront fournir un R.I.B. afin que la F.F.E. prélève le montant des licences (le 5 du mois suivant) directement sur leur compte ou régler par chèque, virement ou carte bancaire.
- ❖ A partir du mois de septembre, et tous les 15 du mois, la F.F.E. reversera à la ligue la part qui lui revient en fonction du nombre de licences de l’année précédente et des nouvelles licences enregistrées un montant égal à :
  - ❖ \* 15 septembre 35%
  - 15 octobre 30 %
  - 15 novembre 15 %
  - 15 décembre 10 %
  - Le solde sera fait le 30 juillet de l’année suivante.
  - Si une augmentation de 10 % du nombre de licences, un réajustement se ferait au 15 mars.

- **SITUATION DE LA TRESORERIE DE LA LIGUE :**

- Une estimation de la situation financière au 31 aout 2012 serait la suivante :
  - 2011 --- crédit mutuel = 3702 ----- 2012 crédit mutuel = 3999
  - 2011 --- banque postale = 23624 -----2012 banque postale = 21246

- Après ce vote, fin de l’assemblée générale financière.

Le secrétaire

Le Président